

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

21

6<sup>ME</sup> ANNÉE

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 1973

PRIX : 2 FR. 75

## UNE CHALEUREUSE RENCONTRE de la RÉSISTANCE BRETONNE et des COMBATTANTS de STALINGRAD



Dans la nuit tombante, à l'issue de la réception à l'Hôtel de Ville de Lorient, le cortège, précédé des drapeaux des associations patriotiques, se rend au Monument aux Morts, Place Jules Ferry. (Photo L. GUERNEVE — Lorient)

*L'A.N.A.C.R. du Morbihan accueillera une délégation de Vétérans de la 66<sup>ME</sup> Division d'Infanterie Américaine de la 2<sup>ME</sup> Guerre Mondiale en visite à Lorient le 18 Septembre 1973. (Voir page 18)*

# L'AFFAIRE TOUVIER

Le Président de la République n'ayant pas répondu à ma lettre du 21 juin 1972 — relative à l'affaire TOUVIER — je me dois aujourd'hui de la porter à la connaissance des Combattants Volontaires de la Résistance, membres de notre association.

Paris, le 25 Novembre 1972.

Le Président :  
Général GINAS.

21 Juin 1972.

Monsieur Georges POMPIDOU,  
Président de la République,  
Palais de l'Elysée,  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75 - PARIS.

Monsieur le Président de la République,

Par votre lettre du 8 Janvier 1972, vous avez bien voulu me faire part de la haute considération dans laquelle vous teniez tous ceux qui, à un moment périlleux de l'existence de notre pays avaient su choisir le chemin de l'honneur et défendre la dignité de la France.

Mais je me dois de vous dire quelle a été ma profonde déception d'apprendre que, par vos soins, non seulement le Chef de la Milice de Lyon, Monsieur TOUVIER, dont les mains sont couvertes de sang, a été grâcié, mais qu'à la suite d'interventions, vous l'aviez totalement rétabli dans ses droits, ce qui fait qu'il peut profiter aujourd'hui en toute quiétude du prix de ses larcins, de ses forfaits, de ses crimes.

Nous sommes les mainteneurs d'une tradition qui, en dehors de tout esprit de prise de position politique, tenons à affirmer que l'Honneur de la France ne peut se discuter et que si certains ont pu se tromper à une certaine époque, il n'est ni logique, ni juste, de leur accorder aujourd'hui les moyens de narguer tous ceux qui sûrent se battre, combattre et souffrir pour assurer la pérennité de la France qui vous a valu, Monsieur le Président de la République, d'être par la voix populaire, porté à sa tête.

Il y a trop de morts, trop de déportés, trop de victimes pour que nous puissions comprendre que l'estime dans lequel vous tenez la Résistance soit mise en balance avec le rétablissement dans tous ses droits d'un Chef de la Milice, ennemi acharné de la Résistance et de la France libre et indépendante.

La simple dignité, le maintien du souvenir, le serment que nous avons fait à tous ceux qui moururent pour que la France vive, ne nous permet pas d'accepter qu'aujourd'hui, parce que certains pouvoirs religieux ou certaines personnalités trompées vous l'ont demandé, un assassin puisse jouir inconsidérément de tous ses droits et prérogatives. Il arrive, Monsieur le Président de la République, des moments où dans la vie il faut choisir. Vous aviez, il y a quelque temps, choisi l'honneur et la dignité au travers de la Résistance, il n'est pas possible aujourd'hui que vous puissiez être favorable à la trahison, au crime et à l'assassinat transformés en raison d'Etat.

Au nom de tous ceux qui ne sont plus, au nom de tous ceux qui survivent et qui ne peuvent oublier, même s'ils peuvent pardonner, nous ne pouvons admettre un tel principe et nous réclamons de votre haute autorité simplement justice.

Ce qu'un décret de grâce présidentielle a fait, un autre décret peut le défaire, il faut, Monsieur le Président, que vous choisissiez entre l'honneur et le déshonneur, le combat et la lâcheté, l'hon-

nété et le crime, sans cela tous ceux qui de 1940 à 1944 ont assumé la continuité et l'honneur de la France ne vous comprendraient pas.

Croyez, Monsieur le Président de la République, en mes sentiments respectueux.

Général GINAS,  
Grand Croix de la Légion d'Honneur,  
Compagnon de la Libération.

## LA GRACE ET LA FAUTE

Nous publions ci-dessous un article paru dans le journal « REFORME », du 29 Juillet 1972, « LA GRACE ET LA FAUTE ».

Cet article, écrit par notre camarade et Compagnon Maurice ROLLAND, Président de l'Amicale des Magistrats résistants, donne son avis sur l'octroi de la grâce à TOUVIER et sur ce que la conduite de ce dernier, Lieutenant à la Milice, a eu de troublant pendant l'occupation.

Le 18 Juin 1972, à 11 heures, au moment même où était inauguré à Colombey-les-Deux-Eglises, en présence du Président de la République, le monument élevé à la mémoire du Général de Gaulle, des délégations de tous les mouvements de Résistance se réunissaient pour une manifestation silencieuse de protestation à la crypte de la Cité. Deux mille personnes, représentant des milliers de camarades, marquaient leur émotion douloureuse. L'affaire Touvier commençait. L'émotion qu'elle a soulevée persiste dans les cœurs.

Il est inutile d'en rappeler les détails, maintenant connus de tous par la grande presse et les hebdomadaires, qui en ont traité dans leurs colonnes. Mais la sécheresse de l'exposé que je vais faire, en découvrir avec clarté ce que la logique et l'évidence me paraissent imposer. Qu'on pardonne à un magistrat de s'en inquiéter. Ce n'est pas une question de droit, c'est un problème douloureux de justice humaine.

Paul Touvier, qui appartient d'abord au S.O.L., devint rapidement, sous l'occupation, chef départemental de la deuxième section de la Milice pour la Savoie, service chargé des renseignements et de l'action, puis, à la fin de 1943, chef départemental de la deuxième section pour le Rhône et, enfin, chef régional du deuxième service. Il mène de nombreuses opérations contre les maquis. On lui impute l'incendie d'Annonay et l'exécution de sept résistants fusillés sur place, où il aurait commandé le peloton d'exécution. Après la libération, il disparaît. Il est, par défaut, deux fois condamné à mort et à la confiscation de ses biens : le 10 Septembre 1946, par la Cour de Justice de Lyon et le 5 Mars 1947, par celle de Chambéry, chaque fois pour trahison. Il ne fut jamais retrouvé. Je n'ai pas à rechercher de quelles complicités il a pu bénéficier, ni quel asile l'a abrité. L'humanité est un devoir sacré que je respecte, quelqu'en soit le bénéficiaire. Lorsque ces peines se sont trouvées prescrites, il a sollicité une mesure de grâce. Sa requête a été examinée, bien qu'il n'eût jamais déféré à la justice. Elle a été rejetée par deux fois, si je ne me trompe, sur le vu des résultats concordant des enquêtes faites, tant par le Ministère de l'Intérieur que par celui de la Justice, révélant ainsi la gravité des faits commis et des accusations portées contre Touvier. Et, cependant, une mesure de grâce fut finalement prise en sa faveur par le Chef de l'Etat. Par décret du 27 Novembre 1971, la peine de mort étant prescrite, il lui fut fait remise de la confiscation de ses biens et de l'interdiction de séjour, qui était la suite juridique et légale de l'inexécution de la peine de mort.

Nul ne peut songer à discuter le droit souverain du Chef de l'Etat de prendre une mesure de grâce. La clémence est son apanage. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles il exerce son pouvoir propre, sa conscience seule en décide et il n'en répond que devant elle.

(SUITE PAGE 3)

# LA GRACE ET LA FAUTE

Cette décision, qui n'est pas publiée au Journal Officiel, ne fut connue que tardivement et par la répartition de Touvier dans sa maison de Chambéry. Elle a soulevé l'étonnement de tous et l'émotion indignée de beaucoup. Certes, une mesure de clémence intervenue après 20 ans ne saurait être critiquée lorsqu'elle a pour objet soit de faire échapper un condamné à la peine qu'il aurait commencée à subir, soit d'y mettre fin. Mais, en l'espèce, ce qui frappait les esprits, c'était que le coupable, s'il s'était toujours dérobé à la justice, n'avait subi aucune peine et qu'il recevait, par cette mesure, une dispense de l'interdiction de séjour, alors que cette interdiction de séjour est toujours la conséquence et la compensation des mesures de grâce. Il allait donc pouvoir revenir sur les lieux de ses crimes, y rencontrer les familles de ses victimes. Et, en outre, faisait-on remarquer, il avait désormais l'autorisation de conserver ses biens et une fortune personnelle, dont on disait qu'elle était constituée par le pillage des appartements des malheureux Israélites qu'il a fait arrêter et chez lesquels il s'était installé. On remarquera d'ailleurs que son casier judiciaire porte mention d'une condamnation (également par défaut) à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour, pour vol commis en Juin 1944, prononcée contre lui le 3 Novembre 1949 par le Tribunal de Lyon. On ignore si la mesure de grâce, dont le contenu n'est pas connu, s'applique également à cette condamnation.

S'applique-t-elle également — car Touvier est un personnage singulièrement trouble — à une autre condamnation prononcée aussi par défaut (il en est décidé un spécialiste) contre le même Touvier par le Tribunal de Lyon le 16 Avril 1949, à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour pour tentative de vol (peine jamais purgée non plus) pour des faits commis, spécifie le casier judiciaire, le 3 Juin 1946 (j'insiste sur la date) ? Trahison, vols, voilà bien des qualifications pour un homme qui ne semble pas s'inquiéter de la justice. Il en est hélas ! d'autres. Des accusations très graves sont formulées contre lui.

Lieutenant, pendant l'occupation, du chef régional de la Milice Lécusson, condamné à mort et exécuté à la Libération, il est accusé — et les enquêtes de police ne le contredisent pas, mais il convient de s'avancer avec prudence sur ce point qui n'a jamais été jugé — d'avoir participé à l'arrestation et à l'assassinat du professeur Victor Basch, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, et de sa femme, survenu sous l'occupation et d'avoir également été responsable de l'arrestation et de la mort de plusieurs Israélites, arrêtés par ses services le 29 Juin 1944.

Ce sont ces accusations, plus encore que les condamnations pour vol et trahison, qui sont à la base de la campagne de protestation que justifie la douleur des familles.

Est-il possible de revenir sur la mesure de grâce ? Le Chef de l'Etat aurait été trompé. Et je constate qu'en effet, M. Gabriel Marcel a fait connaître publiquement comment on avait tenté de le faire circonvenir et qu'il avait dû rétracter l'appel à la clémence qu'on avait d'abord obtenu de lui, appel que, mieux informé, il se fit restituer. D'autres rétractations importantes seraient au dossier de grâce. On pourrait soutenir que, légalement, rien n'empêche, puisqu'une grâce est souveraine, qu'elle soit retirée également souverainement en cas d'erreur ou de tromperie. Mais, moralement, on conviendra de la difficulté de demander une pareille mesure, sauf circonstances de fait exceptionnelles. On comprend la réputation des autorités à le proposer.

Mais il est une autre solution ! Dictée par la logique et la justice, elle me paraît découler de cet exposé.

Touvier est accusé d'assassinats, les familles des victimes font part de leur émotion à la pensée que celui qu'elles accusent d'en être l'auteur échapperait à tout châtement. Touvier affirme qu'il n'est pas responsable de ces morts. Que la justice se prononce, puisqu'il n'a jamais été jugé pour ces faits. On ne saurait remettre en question ni la prescription d'une peine, ni une grâce. Mais, précisément, Touvier n'a jamais été condamné que pour trahison et vol. Ce sont des qualifications pénales très nettes et qui ne sauraient couvrir des assassinats. La grâce ne portant que sur des condamnations prononcées ne s'applique pas à des faits non jugés.

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



# MOYSAN

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

HENNEBONT, 2, Rue de la Libération

Sans doute dira-t-on : l'action publique est prescrite en ce qui les concerne, étant donné le délai écoulé. Ce serait oublier qu'un texte, voté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale, sur le rapport du professeur Coste-Floret (texte intégré au Code pénal) « constate » que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles par « leur nature ». Rappelons qu'un texte pareil a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le professeur Coste-Floret, spécialiste de ces questions, estime que les crimes reprochés à Touvier rentrent dans cette catégorie.

La question est-elle discutable ? Faisons-en juge la justice française. Ce sera la première fois qu'elle sera saisie de ce problème — il en vaut la peine.

Le gouvernement s'honorerait en mettant fin à un pénible malaise en ouvrant une information, au besoin contre « X », pour qu'il soit statué sur ce double point : Touvier est-il responsable de ces crimes et, dans l'affirmative, sont-ils prescrits ? Une fois que la justice se serait prononcée, chacun ne pourrait que s'incliner.

Ce serait une décision digne du Chef de l'Etat, dont la décision ne serait pas en cause et dont la conscience serait délivrée de toute crainte d'avoir trompé ; digne de M. Pleven, Garde des Sceaux, Compagnon de la Libération, dont la bonne foi n'est pas en cause ; digne, enfin de la justice, car au moment où le gouvernement français et le Chef de l'Etat s'attachent à obtenir l'extradition de Barbie, grand chef de l'occupation allemande à Lyon et responsable de tant de morts, de tortures et de déportations, il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures.

Maurice ROLLAND,  
Président de l'Association  
des Magistrats Résistants.

## MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

# Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE



La délégation soviétique de gauche à droite : Youri JOUKOV, Ivan PAROTKIN et Iakov PAVLOV vient de fouler le sol lorientais et se dirige vers la sortie S.N.C.F.

La délégation soviétique était composée de M. Youri Joukov, député, président du groupe d'amitié franco-soviétique du Soviet Suprême, président de l'Association U.R.S.S.-France ; du général-major Ivan Parotkin, directeur adjoint des Services Historiques du Ministère de la défense de l'U.R.S.S. auteur du livre « Contre notre ennemi commun » qui traite de l'action des Russes dans la Résistance Française ; du sergent Iakov Pavlov, le héros légendaire de la maison « Pavlov » de Stalingrad, qui tint 58 jours, sans vivres, avec une poignée d'hommes ; de M. Lillioan, secrétaire d'ambassade à Paris. Ils étaient accompagnés du Colonel Marquie, chef des services de rapatriement des troupes françaises en U.R.S.S., membre du Comité National de commémoration et de la présidence de France-U.R.S.S. et Mme Henri Spade, interprète.

C'est à 12 h. 27 que nos hôtes soviétiques arrivèrent en gare de Lorient où ils furent accueillis par une importante délégation du Comité morbihannais de commémoration dont les maires de Lorient et Lanester et les drapeaux de l'A.N.A.C.R. et de la F.N.D.I.R.P.

Des fleurs furent remises aux anciens combattants de Stalingrad et immédiatement une première et brève cérémonie avait lieu devant la stèle à la mémoire des cheminots morts pour la France où une gerbe était déposée.

..

Après avoir déjeuné à l'hôtel Beauséjour, la délégation sovi-

étique était conduite à Hennebont où elle était attendue par les représentants de la municipalité et diverses délégations patriotiques et les drapeaux des sections A.N.A.C.R. de Languidic, Hennebont, Pluméliau, St-Nicolas-des-Eaux, Lorient, Lanester, St-Barthélémy... Elle s'est alors rendue à Lochrist où elle était accueillie par M. Giovanelli, maire.

Au cimetière de la commune, Roger Le Hyaric, après le dépôt de gerbe sur la tombe du Lieutenant Théodore (Chevalier de la Légion d'Honneur) rappela que « ce camarade de combat des maquis bretons faisait partie du groupe de soldats russes évadés de Saint-Nazaire où ils avaient été conduits par les allemands ». Un adjudant-chef allemand favorisait la chaîne d'évasion qui après Pontchâteau, Auray, St-Nicolas-des-Eaux, voyait l'aboutissement, après hébergement et camouflages à Moustoir-Remungol.

M. Youri Joukov, en un français impeccable, s'adressa en ces termes au Lieutenant Théodore : « Tu avais de vrais amis français et bretons. Sois sûr que ta mémoire ne sera jamais oubliée. Tu as scellé avec ton sang l'amitié entre nos deux peuples. Tu as offert le don le plus précieux que tu pouvais faire, celui de ta vie, pour vaincre la barbarie nazie. Merci aux Français de garder ton souvenir ».

A Hennebont, en l'absence de M. Eugène Crepeau, grippé, la délégation a été ensuite reçue par M. Caudan, adjoint. Après

un bref arrêt au monument aux morts une nouvelle gerbe était déposée sur la tombe de Ivan Kuisseiev et Vassili Panielko, citoyens soviétiques, combattants de la Résistance.

Roger Le Hyaric, présenta à ses hôtes, deux douilles de mitrailleuses datant de la Résistance, remplies d'un peu de terre qu'il a recueillie à Stalingrad, sur la colline Mamaiev, et qui orneront les sépultures des soldats soviétiques.

M. Youri Joukov remercia chaleureusement les Hennebonnais de leur attachement au souvenir de ces combattants morts sur le sol de France. Un sympathique vin d'honneur servi dans le grand salon de la Mairie d'Hennebont devait clôturer cette après-midi.

..

A 17 h. 30, une réception avait lieu dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Lorient et l'on y notait la présence aux côtés des personnes déjà citées : de Me Yvon, sénateur ; M. Paul Ihuél, député ; M. Lessart, maire de Plémeur, des adjoints au maire de Lorient, dont M. Le Moing, conseiller général ; des conseillers municipaux ; de M. Le vèque, secrétaire général de la mairie ; du capitaine Le Gouil, commandant la Compagnie de Gendarmerie ; des présidents des associations d'anciens combattants et patriotiques de la ville, dont « ceux de Rawaruskas »...

M. Jean Guigueno, président du Comité du Morbihan de

l'Association France - U.R.S.S. prit le premier la parole pour saluer la présence à Lorient de la délégation soviétique et lui souhaiter un agréable séjour. Ayant présenté chacun de ses membres il exalta l'esprit de résistance des peuples français et soviétiques engagés dans la même lutte contre le nazisme. Il évoqua aussi le retentissement qu'eut partout l'annonce de la victoire de Stalingrad.

M. Allainmat déclara de son côté : « Il y a plus d'un quart de siècle, deux pays, entre autres, connaissaient les horreurs de la guerre et luttèrent en commun pour la défense et la liberté pour laquelle nous étions si nombreux à résister. Dans ces pays aussi, deux villes marquaient des points de résistance qui témoignaient de la même foi : Stalingrad et Lorient.

« L'amitié a parfois pour origine des joies partagées en commun. Mais beaucoup plus solide est celle qui naît de souffrances ensemble supportées.

« Je souhaite que nos hôtes voient dans cette réception la marque de l'amitié qu'à travers eux nous tenons à porter à leur pays.

Ce fut ensuite le général Parotkin qui s'adressa à l'assistance. Il montra d'abord qu'il connaissait les classiques de la littérature et de la peinture françaises, puis exprima sa joie de faire enfin connaissance avec les Français qu'il

(SUITE PAGE 5)



Dans le hall d'accueil de la gare de Lorient, le légendaire Sergent PAVLOV en compagnie de Georges LANDAY, Maurice PODVIN et Mme SPADE, l'aimable interprète qui accompagnait la délégation soviétique

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE

remercia de commémorer la bataille de Stalingrad, et plus particulièrement les Lorientais pour leur invitation.

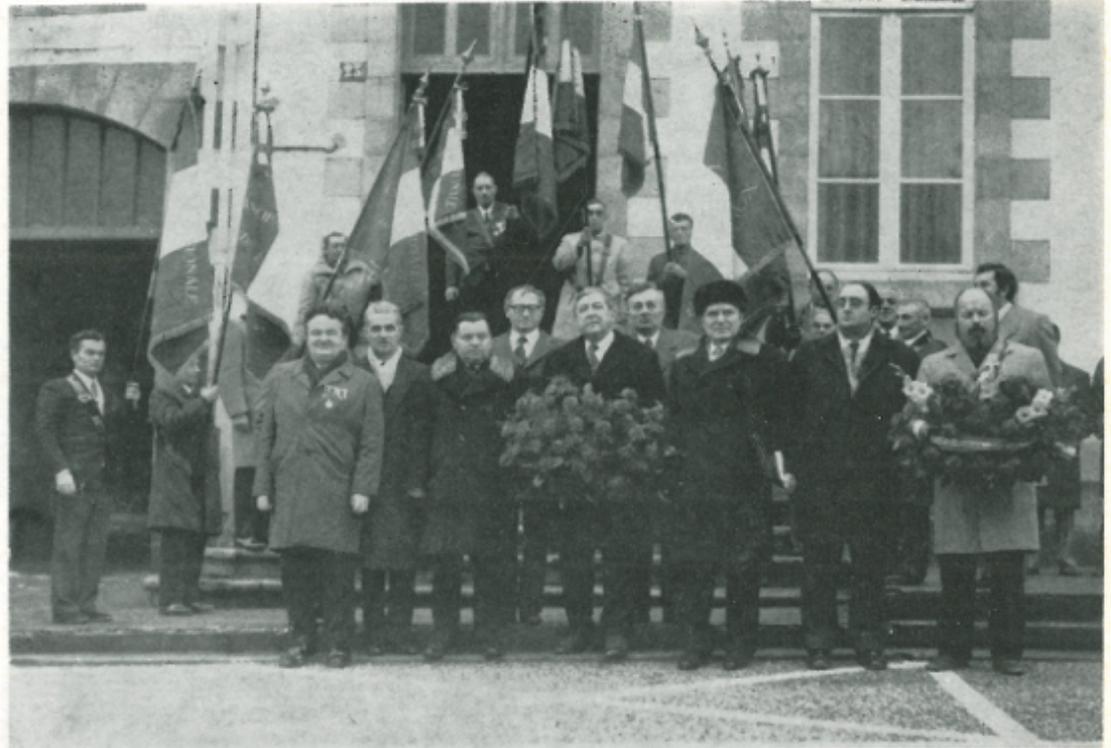
« Il est vrai, dit-il, que Stalingrad a été un très grand événement pour le peuple soviétique. Mais il est juste de dire que tous les peuples ont œuvré contre le fascisme. Nous n'avons jamais douté de notre triomphe parce que nous savions que d'autres nations d'Europe étaient avec nous.

« Dès le premier jour de la guerre, notre Gouvernement a proclamé que le but de l'Armée n'était pas seulement de sauver la Russie du fascisme mais encore tous les autres pays sous son joug.

« Nos pertes ont été énormes : 20 millions d'hommes, plus un million et demi tombés dans d'autres pays d'Europe. J'ai découvert cet après-midi que des soldats soviétiques ont combattu chez vous, à vos côtés, sous l'oppression.

« En septembre 1972, des Français que j'ai rencontrés ont visité Stalingrad. Je terminerai par ces mots qu'y a prononcés Mme Péri : « Nous étions ensemble au moment de la guerre contre le fascisme ; soyons ensemble dans la lutte pour la paix et le bonheur de nos peuples. »

Le sergent Pavlov prononça également quelques mots pour apporter le salut et l'amitié de la population de Novgorod où il demeure.



Sur les marches de l'Hôtel de Ville d'Hennebont avant la formation du cortège qui va aller s'incliner au cimetière hennebontais sur les tombes des citoyens soviétiques, Ivan KUISSELEV et Vassili PARIELKOV

## Des revanchards existent

M. Joukov, enfin, dans un excellent français, souligna la modestie de ses compagnons qui n'avaient rien dit de leurs combats, celle surtout de Iakov Pavlov, « héros de Stalingrad ».

C'est un plaisir, dit-il, de voir votre ville ressuscitée, et votre mairie est un symbole de

cette renaissance. Stalingrad, elle, a gardé des ruines, pour qu'on n'oublie pas.

« Jouissons de la paix, mais restons vigilants. Des Allemands « revanchards » existent, et j'en connais à Bonn qui n'ont pas admis la défaite. Continuons notre collaboration pacifique pour le bonheur des peuples ! »

M. Joukov remit alors au maire une copie miniature du

célèbre monument de Stalingrad, symbole de la patrie retrouvée, et le général Parotkin lui offrit un exemplaire dédié de son ouvrage.

En échange, le maire donna des médailles de la Ville à chacun des membres du groupe soviétique.

(SUITE PAGE 6)



Au Cimetière de Lochrist-Inzinac, l'allocution de Youri JOUKOV, sur la tombe du vaillant lieutenant THEODORE (Chevalier de la Légion d'Honneur). A gauche de M. Youri JOUKOV, le maire d'Inzinac, M. GIOVANNELLI et R. LE HYARIC



Au Cimetière d'Hennebont, sur la tombe commune de Ivan KUISSELEV et Vassili PARIELKO, Frères de Combat de la Résistance morbihannaise, morts pour la libération de la France

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE



Dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Lorient, M. Youri JOUKOV offre à M. Yves ALLAINMAT, Maire de la Ville, la magnifique statuette de la Mère Patrie

un magnifique salut aux glorieux combattants de l'Armée Rouge.

A 21 h. 30, en la salle du cinéma Educateur, devant une grande et attentive assistance avait lieu la projection de l'impressionnant film en 16 mm « La grande Bataille de la Volga ».

Reportage photographique de la journée : Studio L. LE GUERNEVE  
Lorient

## Echos d'une rencontre

★ Le nom du député Youri Joukov est homonyme de celui de l'illustre Maréchal Joukov.

A une question posée au sergent Pavlov de savoir s'il y avait un lien de parenté entre ces deux hommes éminents, le brave Iakov Pavlov nous fit savoir par le truchement de l'interprète, Mme Spade, « Que les Joukov en Union Soviétique sont comme les Durand en France ».

(SUITE PAGE 8)

## Au monument aux morts

Après le champagne d'honneur, un cortège s'organisa derrière les drapeaux des associations patriotiques qui, avant la réception à l'Hôtel de Ville, avaient déjà formé une haie tricolore dans le hall d'accès.

Mme Court, Conseiller général, s'était jointe place Jules Ferry aux personnalités déjà nommées. Des fleurs rouges furent déposées par la délégation russe et MM. Le Hyaric, Landay, Guigueno et Le Bourlout...

L'Harmonie municipale fit retentir successivement l'hymne soviétique, « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans ».

## Une fraternelle soirée

Un dîner réunit ensuite de nombreux convives, à l'hôtel Beauséjour, au cours duquel de nombreux cadeaux et souvenirs furent remis à la délégation soviétique.

Ce dîner permit aussi d'apprécier une allocution très concise et remarquable du Colonel Marquie analysant le sens de cette journée. Le brave sergent

Pavlov tint l'auditoire en haleine lors de la narration de quelques journées héroïques dans

la légendaire maison de Stalingrad et notre co-président départemental devait adresser



Les délégations s'apprêtent à fleurir le Monument aux Morts, Place Jules Ferry

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE



Les cadeaux de la délégation soviétique à la Ville de Lorient :  
La mère Patrie, statuette miniature en bronze, réplique de la gigantesque statue qui se dresse sur la colline Mamaïev, au champ de bataille de Stalingrad  
Le livre d'Ivan PAROTKIN, édité en russe



Maurice PODVIN remet à Youri JOUKOV une paire de petits sabots bretons



Ivan PAROTKIN offre à M. Yves ALLAINMAT, Député-Maire de Lorient, l'un de ses ouvrages : « Contre l'ennemi commun » qui exalte la fraternité d'armes et de luttes des Français et Soviétiques contre le nazisme



Ivan PAROTKIN reçoit des mains de Roger LE HYARIC les sabots sculptés



A Jean LE MERLUS, artisan sabotier et valeureux résistant de Saint-Nicolas-des-Eaux, appartenait l'insigne honneur d'offrir au brave sergent PAVLOV la paire de sabots, gage d'amitié et de souvenir de la Résistance morbihannaise aux glorieux combattants des bords de la Volga

gan **Hubert BRISSON** gan

Agent Général d'Assurances

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE



Entouré des résistants morbihannais titulaires de la Médaille de la Résistance (de gauche à droite : Odette DORE, Gilberte JAFFRE, Maurice PODVIN, Roger LE HYARIC, Désiré JAFFRE, le Colonel MOREL vient de remettre au Chef de la délégation des Combattants de Stalingrad une plaquette de granit rose du monument de Colombey. Cette plaquette, mise en vente par l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française, a été taillée dans le même granit qui a servi à édifier le monument, et deux motifs en bronze, l'un représentant le monument, l'autre rappelant la date d'inauguration, 18 Juin 1972, sont apposés sur cette plaquette.

★ Avant son départ le mercredi 24 janvier, la délégation avait exprimé le désir de voir le Q.G. de l'Amiral Dœnitz à la base des sous-marins de Keroman, et I. Pavlov approcher les chalutiers au Port de Pêche de Lorient.

Ce qui fut fait avant le rendez-vous en gare à 10 heures pour le train de Bordeaux qu'utilisait la délégation pour gagner Royan terme d'une nouvelle visite.

★ Tous les organisateurs de cette rencontre ont regretté la brève durée du séjour lorientais de nos hôtes. Une journée de plus aurait permis une visite sur des lieux de combats au cœur de la Résistance morbihannaise.

★ L'Associations France - URSS va éditer une plaquette retraçant par l'image les diverses visites en France de la délégation des Anciens Combattants de Stalingrad, qui s'était scindée en plusieurs groupes pour pouvoir

honorer les nombreuses invitations de plusieurs villes françaises.

★ C'est à l'hôtel Beauséjour que nos hôtes apprirent l'annonce du cessez-le-feu au Vietnam pour le 27 janvier à 24 heures (G.M.T.).

★ Avant leur départ de Lorient la délégation fut soucieuse des échos de la presse régionale relatifs à leur visite, d'où une ample moisson des quotidiens régionaux.

**TRANSPORTS**  
**GOULIAS Frères**

LOCATION PELLETEUSES  
ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe

LANESTER

Téléphone 64.52.54

MEMBRE INTERFLORA

**Les plus belles fleurs**

**G. POIDEVINEAU**

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

**POUR VOS IMPRIMES**

adressez-vous à

**LA LIBERTÉ**  
*de Morbihan*  
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

**LORIENT**

Tél. 21.10.18

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE

## Allocution de réception des Anciens Combattants de STALINGRAD à Lorient le mardi 23 Janvier 1973

Nous avons l'honneur et la joie de recevoir ce soir d'éminents représentants des glorieux combattants de Stalingrad. S'il n'est pas sûr que nous puissions, comme il convient, leur faire sentir toute la chaleur de notre sympathie, c'est avec la ferveur d'une profonde reconnaissance que nous inclinons nos drapeaux de combat à la mémoire des héroïques soldats de l'Armée Rouge. A la mémoire de leurs millions de morts, comme à celle de tous les martyrs de la grande guerre anti-fasciste de libération nationale, nous allons observer une minute de silence.

Pendant cette bouleversante minute de recueillement notre pensée s'est reportée bien loin en arrière, il y a 30 ans, ce qui est beaucoup dans une vie d'homme. Et nous avons ressenti la cruauté de cette époque comme si c'était hier.

Comme partout, dans les pays occupés, notre population supportait de plus en plus difficilement le joug insultant de l'occupation étrangère. La densité de cette occupation était particulièrement visible dans notre région où elle atteignait 1 occupant pour 5 habitants. Lorient était en effet devenue la principale base sous-marine allemande de l'Atlantique et le siège, au château de Kernével, de l'Etat-Major de l'amiral Donitz, successeur désigné de Hitler.

Le général Farbarhcher, commandant de la place, a osé écrire avec un mépris hobereau prussien, dans un livre sur Lorient : « qu'ils (les nazis) avaient apporté un peu de bien être à ces populations pauvres et sous-développées ».

En réalité, le peuple était gravement sous-alimenté, contraint sans droits à de longues journées de travail ; il manquait de tout pour se nourrir, se vêtir, se chauffer, se loger. Mais sa fierté restait insoumise et il méprisait l'occupant et encore plus ses rares larbins « les kollabos ». Oui, plus que de la faim et de la misère, c'est de la honte de la trahison et du désespoir que souffrent alors les travailleurs.

Aussi les appels à la Résistance sont rapidement entendus. Les occupants sont l'objet de la dérision populaire qui prend les formes les plus variées et inattendues. Les premiers actes de sabotage sont vite connus et popularisés sous le boisseau. Les premiers tracts du Front National encouragent à la Résistance en démontrant sa possibilité. Radic-Londres est écoutée avec passion et, à son appel, les rues de Lorient deviennent absolument désertiques en signe de manifestation patriotique. Les premiers allemands isolés sont matraqués, certains périssent noyés.

Aussi, la répression ne se fait pas attendre. Les arrestations se multiplient, à l'arsenal, dans la banlieue ouvrière, Lanester, Hennebont, Lanveur, Keryado. Le groupe des cheminots d'Auray connaît ses premiers martyrs dont la fusillade retentit comme un appel à la Vengeance.

Pendant ce temps, sur le front de l'Est, rien ne semble pouvoir arrêter l'avance fasciste qui apparaît implacable et irréversible. Certes, de premiers coups d'arrêt lui ont été portés, devant Moscou puis Léningrad et Sébastopol, plus loin encore devant Bir-Akeim, mais fondamentalement rien ne semble devoir encore mettre en question la supériorité de la formidable machine de guerre hitlérienne. Jamais la formule « l'Espoir fait vivre » n'a été plus vraie alors que la nuit de l'occupation devenait de plus en plus sombre.

C'est alors que le nom de STALINGRAD commence à apparaître dans les communiqués.

Les lignes allemandes s'étendant sans cesse, leur soutien logistique devient de plus en plus difficile et vulnérable. Pour poursuivre leur offensive vers les pétroles du Caucase, comme pour pouvoir remonter la Volga et prendre Moscou à revers, les nazis doivent absolument réduire cet important centre industriel que Stalingrad est devenu sur les rives de la Volga. Aussi ils forment une armée spéciale composée d'unités parmi les meilleures, commandée par un général, PAULUS, qui s'est déjà distingué, notamment en France. Les forces en présence sont égales en nombre, 2 millions d'hommes de chaque côté. L'armement allemand qui mobilise à son profit toutes les richesses de l'Europe est « kolossal ». Alors, en Septembre 1942, s'engage la plus grande et la plus terrible bataille de tous les temps. L'horreur de Verdun est surpassée.

Malgré leurs efforts acharnés, jamais les allemands n'atteindront les rives de la Volga bien que l'approchant parfois de quelques dizaines de mètres. Pendant trois mois, les Soviétiques vont résister, pied à pied, face à face, coup pour coup, corps à corps. Les exploits héroïques sont innombrables de la part de ces gens dont on peut dire qu'ils sont alors véritablement le peuple Héros. L'usine de tracteurs ne cessera jamais de fonctionner malgré l'ennemi à ses portes ; les femmes ne cesseront jamais d'apporter, jusqu'aux premières lignes, l'exemple et l'encouragement de leur aide forte de la merveilleuse compréhension de mères et de fiancées soucieuses de ne plus revoir l'esclavage dont elles gardent un souvenir vivace puisque c'est seulement en 1862 qu'il fut aboli en Russie Tsariste.

(SUITE PAGE 10)

## ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE  
ET SES

SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

# UNE CHALEUREUSE RENCONTRE

## Allocution de réception des Anciens Combattants de STALINGRAD à Lorient le mardi 23 Janvier 1973

Mais les petits-fils d'esclaves, par la qualité de leur commandement communiant étroitement avec l'héroïsme de ses combattants plus humbles, comme le Sergent PAVLOV, que nous saluons ici avec respect, vont vaincre les stratèges de l'école de guerre prussienne et mettre leurs armées à raison. Le sort du monde s'est joué par la victoire du système des hommes libres, soviétiques, sur le système des hommes robots, fascistes.

Cependant, pendant que Stalingrad renaît de ses cendres dès le premier jour de la reddition de Paulus — ce jour-là en effet, les femmes commenceront d'elles-mêmes à reconstruire la maison désormais historique du Sergent PAVLOV —, à l'autre extrémité du front, LORIENT disparaît. D'abord nuit après nuit avec les bombes incendiaires, puis jour après jour avec les bombes explosives, la ville de Lorient est rayée de la carte. Elle paie un lourd tribut à l'occupation tandis que la base sous-marine n'en apparaît qu'avec plus d'arrogance, dominant les ruines.

Les populations de la région lorientaise doivent se réfugier dans les campagnes dans une misère indicible. Mais alors qu'elles semblent atteindre au tréfonds du désespoir, leur parviennent les échos, certes bien assourdis de Stalingrad, mais qui leur redonnent au cœur un peu de l'indispensable chaleur vivifiante.

Nous autres, anciens combattants de la Résistance Française, nous ne disons plus victoire de Stalingrad, car ce serait une expression pléonastique tant ces deux mots ont été et sont restés pour nous synonymes.

Stalingrad a été ressenti par tous les peuples occupés comme le commencement de la fin de la dictature fasciste. Dès lors, patiemment, parfois au prix de grands sacrifices, tous se sont préparés à l'hallali.

Mais tous ont accepté ces sacrifices qui n'apparaissent plus comme un holocauste inutile. En ouvrant à tous de larges perspectives de libération nationale et sociale, Stalingrad permettait le développement irrésistible de la Résistance populaire débarrassée du mythe de l'invincibilité de l'armée hitlérienne et perçue comme une nécessité pour que la paix reconquise ne soit pas celle des cimetières.

Lorsque le 6 juin 1944, le débarquement anglo-américain est enfin survenu, la Résistance française, en Bretagne en particulier, a bien rempli sa tâche.

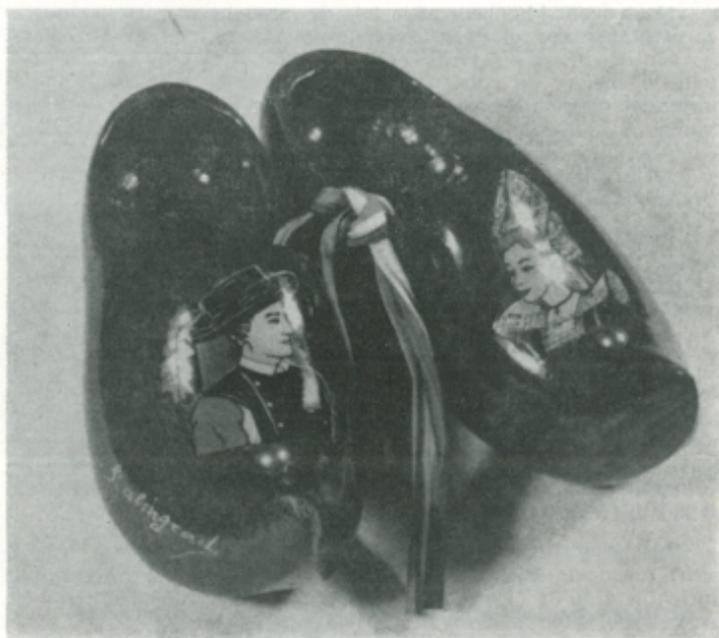
Dans le massif armoricain, 150.000 allemands ont été pris au piège, n'ont pu rejoindre le front de Normandie et ont été finalement tués, faits prisonniers ou enfermés dans les poches. Pour ne citer qu'un exemple, le 6 août 1944, un groupement tactique allemand est formé avec trois bataillons d'infanterie, des moyens autos, de l'artillerie légère et des chenillettes, avec mission de rétablir la permanence de la liaison entre Lorient et Saint-Nazaire. De l'aveu même des chefs allemands, 4 hommes seulement réussirent à revenir dans la poche. Le peuple insurgé avec ses jeunes maquisards sait à son tour bien utiliser les armes et fait preuve d'intelligence tactique.

Telle fut donc la grande signification historique de Stalingrad qui fut pour le monde entier l'aube de la libération ; tant il est vrai pour tous que lorsqu'apparaît l'aurore, rien ne peut ensuite empêcher le soleil d'atteindre son zénith.

Chers amis de Stalingrad,

Chers frères du combat anti-fasciste,

Permettez-moi de vous dire combien nous vous sommes reconnaissants de votre contribution primordiale, décisive à notre libération. Doublement reconnaissants car après vos combats



Les petits sabots ont été offerts par notre dynamique section de Saint-Nicolas-des-Eaux, qui avec une importante délégation et drapeaux participa à la journée du 23 et à la soirée de réception. L'un des sabots porte l'inscription « Stalingrad » et l'autre « Lorient ». Au cours du dîner M<sup>me</sup> SPADE, l'aimable interprète se vit offrir par Georges LANDAY l'un de ces souvenirs bretons

meurtriers vous nous avez donné l'exemple de la construction pacifique transformant en un temps record le champ des ruines innombrables en une merveilleuse cité où il fait bon vivre.

Triplement reconnaissants car nous savons que si vous avez tiré les leçons de la guerre, si désormais votre force est immense et si vous y veillez avec raison, c'est uniquement pour la mettre au service de la Paix et interdire de nouvelles aventures hitlériennes.

Vous qui avez été de vaillants soldats êtes devenus de vaillants combattants de la paix et nous apprécions votre respect de chaque peuple, de son intégrité territoriale et de son indépendance nationale.

C'est pourquoi, nous vous souhaitons les plus grands succès dans la construction pacifique et le renforcement continu des bases matérielles au service du bonheur de votre peuple.

Chers camarades, Tovarich, je ne connais pas de meilleure conclusion que celle que j'ai eu l'honneur d'apposer sur le livre du mausolée de la colline Mamaïev :

« Le cœur des Résistants Bretons battait à l'unisson avec celui de Stalingrad.

Merci aux soldats de l'Armée Rouge de nous avoir rendu l'Espoir. »

**Roger LE HYARIC,**

Président du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.,  
Membre du Comité National de Commémoration  
du 30<sup>ème</sup> anniversaire de Stalingrad.

# Une rue " Jean MOULIN " à PLUVIGNER

A l'initiative de la Section cantonale de l'A.N.A.C.R. et en accord avec la municipalité, une rue a été baptisée du nom de Jean MOULIN, Premier Président du Conseil National de la Résistance, au cours d'une sobre cérémonie qui s'est déroulée à Pluvigner le 29 avril, en présence de MM. COUVIOUR, Maire de la commune, Conseiller Général, Pierre JARNO, Maire de Camors, ancien résistant membre de l'A.N.A.C.R., Georges LANDAY, Secrétaire Départemental et membre du Conseil National de l'Association, et de nombreux résistants et anciens combattants des cinq communes du canton, parmi lesquels M. Lucien LE BOULCH, ancien membre du Front National.

M. le Maire de Pluvigner ayant découvert la plaque offerte par la section de l'A.N.A.C.R., Georges LANDAY devait en ces termes rendre un fervent hommage à Jean MOULIN :

**« Il revenait à l'A.N.A.C.R. d'honorer la mémoire de Jean MOULIN et nous remercierons M. le Maire de Pluvigner de nous avoir associés à l'hommage rendu en ce jour anniversaire de la Déportation. Car pour nous, Jean MOULIN demeure le symbole de la l'union de la Résistance, lui qui fut sous l'égide du Général de Gaulle le véritable chef « du peuple de la nuit ».**

Il naît en 1899 à Béziers, où son père est professeur d'histoire au collège Henri IV. Il fait des études de Droit à la faculté de Montpellier avant d'embrasser la carrière préfectorale. En 1926, c'est le plus jeune sous-préfet de France à Albertville en Savoie, puis à Châteaulin. En juin 1940 il est préfet d'Eure-et-Loir et c'est à Chartres que, le jour de l'entrée des allemands, il refuse de signer un document qui eût à tort permis d'accuser les troupes françaises d'avoir, en se repliant, massacré une dizaine de femmes et d'enfants.

Arrêté le soir même, Jean MOULIN tente en vain de se trancher la gorge à l'aide d'éclats de verre. A peine est-il rétabli que Vichy le démet de ses fonctions et Jean MOULIN passe en zone libre où il noue les contacts avec les premiers réseaux de résistants formés par Henri FRENAY, P.H. TEITGEN, François de MENTHON, René CERF-FERRIERE... et d'autres.

En zone Nord, il va bientôt réaliser la même opération et, en février 1943, en compagnie du Général DELESTRAINT, il se rend à Londres pour proposer au chef de la France Libre la création d'un Comité National de la Résistance.

Effectivement, le 25 mai 1943, Jean MOULIN sous le nom de MAX, préside dans un appartement de la rue du Four, à Paris, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, la première réunion des 16 membres du Conseil National de la Résistance.

Moins d'un mois plus tard, trahi, dénoncé, il est arrêté à CALLUIRE, dans la banlieue Lyonnaise où il se rend à un important rendez-vous.

Comme l'autre MAX, Max BAREL, il subit la torture de BARBIE, ce criminel de guerre qui se vante aujourd'hui, de LA PAZ, en Bolivie, d'avoir, en tant que SS et nazi, fait déporter ou fusiller des dizaines de milliers de Français entre 1940 et 1945 et être prêt à renouveler mille fois ses crimes.

Ramené à Neuilly, c'est encore la torture plusieurs jours durant, et les nazis décident de le transporter à Berlin pour le faire soigner. Mais Jean MOULIN succombera à ses blessures le 8 juillet, peu avant Francfort, sans avoir trahi un seul secret, « lui qui les savait tous »...

Jean MOULIN repose aujourd'hui au Panthéon.

Lors du transfert de ses cendres, André MALRAUX, avait en ces termes conclu l'hommage au Chef « du peuple de la nuit ».

« Aujourd'hui, Jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour là, elle était le visage de la France. »

Oui, Jean MOULIN, est pour nous le visage de la France.

Jean MOULIN est le programme du Conseil National de la Résistance qui, s'il avait reçu application, aurait épargné bien des épreuves à la France depuis sa Libération.

Jean MOULIN est la Résistance, source de vertu...

...La Résistance, une et indivisible, dans sa diversité spirituelle, en son combat pour l'avenir comme il le fut pour le passé.

Que cette rue que nous inaugurons soit petite, qu'importe ! tant est grande la gloire de Jean MOULIN.

Mes Amis, cette rue qui porte son nom au pays du Vénieul, vous rappellera ce que fut et demeure Jean MOULIN, un exemple éternel que vous aurez au fond du cœur pour savoir transmettre aux nouvelles générations, qui s'interrogent, le grand message de liberté et de dignité de la Résistance, et ses grands enseignements civiques au service de la Nation, au service des plus nobles causes, au service de l'Homme.



Une des dernières images de Jean MOULIN, premier Président du Conseil National de la Résistance

né le 20 juin 1899 à Béziers

Sous-Préfet de Chambéry puis de Abbeville, Châteaulin, Thonon, chef de cabinet du Ministre de l'Air, préfet à Rodez puis à Chartres, révoqué, en novembre 1940 il part pour la zone sud (zone non occupée).

La Résistance se trouvant à l'époque presque inexistante il décide de gagner Londres mais il est dénoncé par un de ses subordonnés et se trouve immédiatement fiché par la police de Vichy, son signalement est communiqué aux frontières. Quelques mois plus tard il passe en Espagne puis au Portugal, arrive à Londres en octobre 1941.

Retour dans la nuit du 31-12 au 1<sup>er</sup> janvier 42, repart à Londres février 43. Retour le 21 mars 43, arrêté le 21 juin 43, il subit la torture, il meurt le 8 juillet 1943 à Francfort dans le train qui l'emmenait à Berlin, son corps est ramené à ses bourreaux à Paris, il est incinéré au Père Lachaise.

**Mathurin TANGUY**

Né le 2 Janvier 1905, à Riec-sur-Belton, il fut mobilisé en 1939.

Militaire à la 1<sup>re</sup> Compagnie du 5<sup>me</sup> Bataillon du 265<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie, il fut fait prisonnier à Calais, le 25 mai 1940 et conduit en Allemagne, stalag III A.



Trois fois il s'évada, mais fut repris. Il fut interné au camp de représailles de Rawa-Ruska.

Grâce à l'action de l'A.N.A.C.R. il avait obtenu la carte d'Interné Résistant n° 120 427 091, la carte du Combattant Volontaire de la Résistance n° 157 164 et une petite pension qui lui permettait de vivre difficilement.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès le 27 mars dernier.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et notre Journal « Ami Entends-tu » présentent leurs sincères condoléances.

**Pierre DANIEL**

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès subit de notre camarade Pierre, victime d'une crise cardiaque, le 11 février dernier.

**NÉCROLOGIE**

Né le 8 mars 1925, à Lanester, il s'engagea à Libération-Nord, Bataillon Le Coutaller. Affecté à la 1<sup>re</sup> Compagnie à compter du 1<sup>er</sup> juin 1944, il participa aux combats pour la libération et à l'encerclement des allemands dans la « poche de Lorient ».

Il prend position sur le front de Lorient. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, le 27 novembre 1944 il est muté au 71<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie et sera démobilisé en 1946.

A sa famille, à ses amis, le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

**Roger BRANCHOUX**

C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès, à Cannes, de notre camarade Roger Branchoux.



Ouvrier de l'Arsenal il réussissait en 1941, à se faire affecter à l'arsenal de Ferryville et de là à rejoindre la colonne Leclerc. Il participait au débarquement sur les plages de Normandie et de là à toutes les opérations jusqu'à la prise de Berchtesgaden.

Bien qu'étant malade depuis de nombreuses années, Roger conservait son sourire et apportait à l'Association la permanence de son inlassable dévouement à la grande cause patriotique pour laquelle il avait ruiné sa santé. Nous le revoyons à la remise des cartes de 1971 expliquant qu'il ne pouvait plus rester au bureau

de la Section car devant quitter Lorient pour le Midi.

Ce n'est que quelques semaines après son départ que Roger sera frappé.

Nous nous inclinons avec respect et une profonde émotion au souvenir du vaillant combattant des F.F.I. que fut Roger Branchoux, resté inébranlablement fidèle à son idéal.

Que sa femme et ses enfants dont nous partageons la douleur, reçoivent ici avec l'expression de notre profonde sympathie, nos condoléances les plus sincères.

**Jean JOUAS**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Louis Jouas, le 22 février dernier.

C'est une grande figure de la Résistance gourinoise qui disparaît.

Né à Gourin, le 30 mai 1912, il fut mobilisé en 1939 et participa avec le 111<sup>me</sup> Régiment d'Artillerie Coloniale à la campagne de France. Fait prisonnier le 17 mai 1940, à Guise, interné au stalag IV B sous le matricule 32525, il fut libéré le 20 août 1940 pour raison de santé.



Le Colonel Bariou l'engagea en 1943 et l'utilisa pour l'hébergement et l'alimentation des aviateurs alliés contraints à se jeter en parachute lorsque leurs appareils sont touchés par la D.C.A. allemande. A partir du 8 avril 1944, il sert au 5<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. du Morbihan sous les ordres du Capitaine Roger Rivoal et du Commandant Jean Le Coutaller. Il participe alors à de nombreuses actions contre l'occupant et à la libération de la région gourinoise, avec la

Section Hulban, appelée Section des Anciens.

Il continue à servir après l'encerclement des allemands dans la « poche de Lorient », notamment sur le front de Nostang et s'illustre dans les combats de Sainte-Hélène le 9 septembre 1944. Son unité est alors devenu 10<sup>me</sup> Bataillon du Morbihan. Il continuera à servir dans cette unité versée à la 19<sup>me</sup> Division d'Infanterie jusqu'à la fin de la guerre, le 10 mai 1945, date de l'entrée des troupes françaises dans Lorient.

A sa famille, à ses amis, le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. et le Journal « Ami Entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

**Maurice JEGOUX**

Né le 29 janvier 1924, à Guénin, avait servi au 2<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. du Morbihan, était titulaire du Certificat d'Appartenance aux F.F.I., modèle national, avec départ des services le 10 mai 1944. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il avait continué à servir au titre de la 19<sup>me</sup> D.I. au 4<sup>me</sup> Groupe d'Artillerie et démobilisé le 28 novembre 1945.

Malgré des services officiellement reconnus, la carte de Combattant volontaire de la Résistance lui ayant été refusé une première fois par le Service départemental du Morbihan, il s'était adressé à notre Association qui, après de nombreuses démarches, avait réussi à lui faire obtenir satisfaction.

Notre co-Président départemental Roger Le Hyaric, l'avait décoré de la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance le 11 novembre dernier, à Languidic.

Hélas, Maurice est décédé le 6 février 1973. Un hommage lui a été rendu par ses camarades au cours de ses obsèques. Nous renouvelons à sa famille nos condoléances sincères.

(SUITE PAGE 13)

## NÉCROLOGIE

Lors de l'Assemblée Générale de la Section locale de l'A.N.A.C.R. de Languidic, Armand Toledo, Secrétaire, avait demandé d'observer une minute de silence en l'honneur de MM.

André Jégo, membre de la Section, décédé au mois de mars 1972 et Joseph Le Yondre, également membre de la Section, décédé au mois de novembre 1972. Depuis cette date, deux autres décès ont été enregistrés au sein de la section locale.



### Louis LE MARREC



Né le 2 mai 1920, à Languidic, engagé volontaire dans la Marine Nationale le 16 septembre 1938, il fut démobilisé le 3 octobre 1941 avec le grade de quartier-maître.

Engagé dans la Résistance en septembre 1943. Titulaire du Certificat d'Appartenance aux F.F.I., modèle national, pour des services au 1<sup>er</sup> Bataillon du Morbihan à compter du 1<sup>er</sup> juin 1944.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il combattit sur les fronts du Morbihan (front de Lorient et de la Vilaine) dans les rangs du 41<sup>me</sup> R.I. avant d'être démobilisé le 11 septembre 1945.

Ses obsèques ont eu lieu à Languidic le 5 mars dernier en présence de ses amis venus nombreux.

A sa famille et ses amis nous renouvelons nos sincères condoléances.

## DISTINCTIONS

A l'issue de l'assemblée générale de la section de Lorient-Lanester, le dimanche 21 janvier, au Palais des Congrès de Lorient, Roger Le Hyaric a remis à deux membres de cette section : Carrion-Roques (ex-commandant Icare) et Firmin Ricordel, la Croix du Combattant Volontaire. Nos félicitations.



CARRION - ROQUES



Firmin RICORDEL

### Ferdinand WINTER

C'est avec plaisir que nous avons appris que notre ami Winter Ferdinand, ancien adjudant de l'Artillerie Coloniale et Officier de détail au 2<sup>me</sup> bataillon F.F.I. du Morbihan, a été promu, il y a quelques mois, Chevalier du Mérite du Sang.

Cette distinction récompense un dirigeant des plus appréciés de l'Amicale des Donneurs de Sang de Lorient, qui fut aussi un Résistant des plus courageux.

Nous félicitons notre camarade pour cette distinction bien méritée.



## LANGUIDIC

La réunion cantonale s'est s'est tenue le 7 janvier au bourg de Languidic sous la présidence de M. Le Gall.

Dans son rapport, le secrétaire n'a pu que constater l'excellente santé de la jeune section qui s'est déjà vu remettre son drapeau et décorer de nouveaux camarades.

Le Président Départemental, Roger Le Hyaric, a joint dans ses félicitations tous les dirigeants et l'ensemble des adhérents. Il n'a pu que les encourager à persévérer dans une si bonne voie pour obtenir satisfaction aux revendications de tous.

## CAMORS

C'est le 4 Février que les camarades du canton de Pluvigner se sont retrouvés au bourg de Camors. Ils ont eu le plaisir de retrouver de nouveaux adhérents qui ignoraient l'Association.

Ici aussi, on n'a pu que constater l'excellent travail de cette jeune section également dotée de son drapeau. Les camarades ont été unanimes pour accentuer la lutte pour les droits et faire mieux connaître la Résistance. Après l'élection d'un excellent bureau cantonal élargi, les décisions suivantes ont été prises pour les mois à venir.

— à Pluvigner : organiser l'inauguration d'un rue Jean MOULIN,

— à Camors : proposer de donner au stade municipal le nom de Pierre LE BOT, goal de l'équipe réserve de l'Amicale Laïque de Camors, martyrisé par les nazis, publier la dernière lettre d'un autre martyr JARNO et de respecter sa dernière volonté par le dépôt d'une plaque portant son nom au monument aux morts.

Roger Le HYARIC a souligné combien la discussion avait démontré la permanence vivace des idéaux de la Résistance et approuvé les excellentes initiatives des camarades pour en assurer la transmission à la jeunesse.



Pierre LE BOT

à l'époque où il tenait le poste de goal de l'équipe réserve de l'Amicale Laïque de Camors. Né à Camors en 1920, fait prisonnier le 14 Juillet 1944, aux combats de Kervenn. Martyrisé et fusillé dans les bois de Botségalo

## BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES

10, Boulevard Svob

LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43

« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »  
PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS

# Le 8 Mai doit être une Véritable Fête Nationale !

## La position de l'A.N.A.C.R.

Les résistants et les anciens combattants sont présentement très préoccupés par la commémoration de la victoire de 1945 sur le nazisme et ses alliés.

Une loi du 20 mars 1953 avait fixé cette commémoration au 8 mai de chaque année, ce jour devenant férié.

Par un décret du 11 avril 1959, cette loi fut abrogée, la commémoration de la victoire devant être, dorénavant, célébrée le deuxième dimanche.

Notre organisation, qui a joué dans la Résistance un rôle important, n'a jamais accepté cette remise en cause d'un fête nationale légale.

A la suite de nombreuses protestations, le Gouvernement, par un décret du 17 janvier 1968, a dû rétablir à sa date anniversaire, mais en fin de journée, la célébration de la victoire de 1945. Mais cette dernière mesure revêt un caractère restrictif qui tend à tenir les travailleurs à l'écart des manifestations commémoratives ; ainsi, l'éclat que cette journée devrait avoir s'en trouve considérablement terni.

Ce qu'un décret a défait, un autre peut le rétablir. Aussi, demandons-nous... de remettre en vigueur les dispositions contenues dans la loi du 20 mars 1953 et de refaire du 8 mai un jour férié, célébré comme fête nationale.

Cette année l'action se développe en ce sens et c'est aussi l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) qui lance le Manifeste suivant à lire au cours des prochaines cérémonies.

## MANIFESTE POUR LE 8 MAI 1973

« En ce jour anniversaire, rendons hommage aux soldats avec ou sans uniforme, tués au combat et aux déportés politiques ou résistants, massacrés dans les camps de concentration nazis.

« Les survivants, plus ou moins meurtris dans leur chair et dans leur cœur, peuvent attester que ces hommes vaillants et courageux qui luttèrent à leurs côtés se sont sacrifiés pour rendre à notre pays son honneur, son indépendance et ses libertés.

« Grâce aux armées alliées, puissamment soutenues par les efforts conjugués des F.F.L. et des Résistants, l'Etat-Major ennemi a été obligé de signer l'armistice du 8 mai 1945.

« Nous attachons une importance considérable à la commémoration de cette date historique parce qu'elle marque non seulement la défaite des troupes hitlériennes mais surtout la libération des peuples opprimés et la chute d'un régime odieux

qui avait organisé méthodiquement la destruction massive de tous les êtres humains qui refusaient son hégémonie.

« Qui aurait pu se douter, au XX<sup>ème</sup> siècle, que le racisme et le nationalisme déchaîneraient de telles violences sur notre vieux continent ?

« Il nous appartient de tirer les leçons de cette tragédie et de veiller à ce que soient appliqués les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme élaborée par les Alliés pour éviter de nouveaux génocides et protéger l'individu.

« Les générations du feu et les jeunes générations doivent coopérer pour favoriser la détente, les rapprochements entre les peuples et la libre circulation des idées et des hommes. »

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA PAIX !

Lucien BEGOUIN,  
Président de l'U.F.A.C.

## Une intervention de M. ALLAINMAT

M. Allainmat, député-maire de Lorient, est intervenu jeudi 10 mai à la tribune de l'Assemblée Nationale dans le débat sur les anciens combattants et victimes de guerre.

Après avoir traité du problème des veuves d'anciens combattants, de leurs ascendants et de la défense de leurs droits, le député-maire de Lorient demanda l'abrogation des forclusions. Puis il poursuivit :

« M. le Ministre, accepteriez-vous aussi, que la victoire de 1945 soit considérée comme une victoire au rabais et que la journée du 8 mai ne soit marquée que par la pourtant très officielle cérémonie aux monuments aux morts ? Toutes les associations d'anciens combattants et victimes de guerre demandent que le 8 mai soit journée de fête nationale fériée. Notre programme de la Gauche le prévoyait ; au nombre des promesses que nous avons faites, pourquoi ne tiendriez-vous pas aussi celle-là. »

## LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE  
CHAMBRES - LUMINAIRES  
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

## Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

## LIBRAIRIE DES ECOLES ET DES ADMINISTRATIONS

# René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

# BONS DE SOUTIEN

La répartition des cadeaux offerts par l'A.N.A.C.R. aux souscripteurs des BONS DE SOUTIEN a eu lieu le samedi 31 mars, par tirage au sort.

Les opérations ont eu lieu en présence de MM. Brachet, membre de la Commission Nationale de Contrôle, Pie Colombani, gérant du journal « France d'abord », Lucien Beau, trésorier de l'A.N.A.C.R.

**LE NUMERO 075006 REÇOIT UNE VOITURE AUTOMOBILE RENAULT 6**

**LES NUMEROS 109658, 148007, 171448, 24332 REÇOIVENT UN CYCLOMOTEUR (Type 102 R - BT - PEUGEOT)**

**230 cadeaux d'une valeur de 50 à 60 F sont offerts aux possesseurs des BONS DE SOUTIEN portant les numéros indiqués ci-après :**

10111	37178	56332	083151	109846	130832	152696	174986
10152	37947	56522	083397	110255	131101	152764	175716
11567	38083	56566	084022	110456	131665	153740	176029
11964	39770	59355	087578	110632	132272	156097	176106
11986	39966	59855	087846	113597	132922	157348	176347
12441	40422	63064	088207	113655	133497	158299	177812
13552	41220	63420	088593	113839	133993	158897	178035
15638	41655	65477	088710	114589	134152	159061	178877
16026	42399	68827	088817	116783	134833	160247	180318
16169	43219	68848	089044	117277	135102	160722	180390
17313	43672	69444	089666	118314	136727	160935	182363
18615	43721	070327	090262	119040	137283	161116	182490
19810	44462	070919	090666	121947	137667	161371	185003
19840	44718	071096	093501	122406	137806	163118	185548
23099	45053	072101	095935	122942	138883	163128	185643
24438	45092	072788	099141	123774	140093	163968	186756
24503	45390	073552	099534	124510	140853	164158	187902
24629	45775	074318	100251	125322	141207	165222	188314
24882	45803	074658	100774	125360	141768	167567	189153
24801	46061	075116	101222	125536	143255	167750	189687
26932	46641	075632	101582	126003	143511	168476	
27187	50292	075801	101613	126230	145017	168539	
27740	50334	076371	103543	126607	147782	169140	
28034	50883	076917	103577	126974	147888	170528	
29523	52244	077072	104583	127472	148269	170767	
29592	52752	077399	105367	129064	148322	171190	
30207	53145	078813	106713	129447	148457	173144	
30793	53172	080387	108199	129545	149531	173883	
35399	53444	080735	109384	130137	149594	174281	
35919	53811	080967	109488	130344	150218	174540	

Les BONS DE SOUTIEN portant les numéros figurant sur cette liste doivent être adressés, avec le nom et l'adresse du destinataire, à l'A.N.A.C.R., 79, rue St-Blaise, 75020 PARIS.

Seules les demandes accompagnées des bons gagnants seront prises en considération.

L'A.N.A.C.R. ET LE JOURNAL DE LA RESISTANCE « FRANCE D'ABORD » REMERCIENT VIVEMENT TOUS LES ADHERENTS, LECTEURS ET AMIS QUI ONT ASSURE LE SUCCES DE CETTE SOUSCRIPTION INDISPENSABLE A LA VIE DE NOTRE JOURNAL.



## LES VINS "ARCIBIA"

Vins de toutes provenances

l'ambiance de la propriété

**N. LE TEXIER**

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 21.04.12

### POUR PRENDRE DATE :

Au cours de sa dernière réunion le Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R. a fixé comme suit le calendrier des cérémonies anniversaires lors de l'été 1973 :

- **Dimanche 17 Juin** au mémorial de la Citadelle de Port-Louis
- **Samedi 14 Juillet** au monument de Kervernen
- **Dimanche 15 Juillet** au monument du Fort de Penthièvre
- **Dimanche 29 Juillet** au monument de Keriaccunff et à Chapelle Jacquelotte

BATIMENTS  
TRAVAUX PUBLICS



**SOCIÉTÉ DE  
GÉNIE  
CIVIL DE L'  
OUEST**

Kervarsenec

PLEMEUR (Morbihan)

Tél. (97) 65.33.91 4 l.)

(Classification : 6 étoil.)

Béton armé

Constructions Industrielles

Eau et Assainissement



SAVAC

**Caravanes WILLERBY**

HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M  
PRIX SANS CONCURRENCE

CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG.

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65

REPRISES et OCCASIONS

## Klaus Barbie (le bourreau de Lyon) serait extradé prochainement

Klaus Barbie, ex-chef de la Gestapo de Lyon, actuellement détenu en Bolivie, va être extradé en France. C'est ce qu'a assuré vendredi, à l'Assemblée nationale, M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui répondait à une question de M. Virgile Barel, député du P.C. (dont le fils, Max, a été l'une des victimes de Barbie).

Cette déclaration est importante. C'est la première fois que le gouvernement français se montre aussi sûr d'obtenir son extradition.

France-Soir 13 Mai 1973

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME  
CARAVANES

# La Hutte

**F. GOURLAY**

13, Place A.-Briand  
LORIENT  
Tél. 64.39.56

### Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER  
Téléphone : 21.05.89

**M. Manuel GARBAYO**

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

### HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ · RESTAURANT · BAR  
CONFORT TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

## Supermarché CONCORDE

Boulevard Cosmao-Dumanoir

56 - LORIENT

et

## PRIMODIC

11, Rue Jullien

56 - PONTIVY

### TRANSPORTS

## R. PONTONNIER

Rue d'Armor

Tél. 275 — MAURON

Location de Cars  
(13 à 55 places)

Services Réguliers  
MAURON - RENNES  
MAURON - VANNES

Transports Marchandises  
Location  
Véhicules Industriels

FER — MER — ROUTE

### DEMENAGEMENTS

## LE CAVIL & C<sup>ie</sup>

20, Rue Charles-Baudelaire  
LANESTER

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles

LORIENT

Tél. 21.01.98

Visites et Devis  
gratuit sans engagement

## J. FAVIER

OPTICIEN DIPLOME

### OPTIQUE

BAROMETRES — JUMELLES — LENTILLES CORNEENNES

16, Rue de la Patrie — LORIENT — Tél. 64.39.04

## RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64

Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

## Massacre les Prix

## Pour expurger...

Monsieur le Député-Maire,

A la suite de l'ouverture, samedi dernier, de l'exposition du « Livre Breton » qui se tiendra jusqu'au 15 avril dans une salle municipale, de nombreux membres de notre Association m'ont fait part de leur étonnement quant à son contenu.

En effet, il n'y apparaît nulle trace d'ouvrages écrits par des Bretons sur la Résistance en Bretagne, qui ne fut que la participation à la libération de la Patrie.

Mais en outre, il y est publiquement rendu hommage à l'Abbé Perrot, condamné à mort par Londres pour intelligence avec l'ennemi et à ce titre exécuté par la Résistance, avant que la Milice qui porte son nom ne s'illustre, si tristement, dans les geôles bretonnes, à l'ombre des bourreaux de l'occupation.

C'est en fonction de ces constatations que notre Association a cru devoir protester près votre Conseil Municipal ce jour réuni et que par la présente nous vous demandons de bien vouloir nous accorder la disposition du hall d'entrée de la Mairie pour y présenter à nouveau notre exposition départementale qu'il nous est possible de mettre en place sous 48 heures.

Je vous sais gré de la haute estime dont vous avez toujours témoigné à l'égard de la Résistance et j'y associe votre Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de la Section de Lorient,  
Louis MOREL.

## 21 PORTE-DRAPEAU DE L'A. N. A. C. R. A L'HONNEUR

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vient de décerner le Diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau des Associations Patriotiques à MM. :

François LE BEC (Guiscriff) — Désiré BOUEE (Mauron) — Jean BELZ (Quiberon) — Albert DANIEL (Landévant) — Albert LE FALHUN (Plouay) — Francis FOURCHE (Guer) — Auguste LE GOFF (Saint-Tugdual) — Daniel GUILLOTO (Lignol) — Joseph HAMONIC (Pontivy) — Lucien LE HUITOUZE (Pluvigner) — Jean JOLY (Bréhan-Loudéac) — Jean LAVENANT (Saint-Barthélémy) — François LE LEANNEC (Saint-Tugdual) — Jean MAUVAIS (Lanester) — Paul LE MARTELOT (Carnac) — Jean LE MESTRIC (Lanester) — Joseph NICOLAS (Hennebont) — Pierre QUELLEC (Etel) — André SCAVINER (Lorient) — Firmin LE STRAT (Pluméliau) — Raymond VESSIER (Locminé).

Cette distinction pour le dévouement des porte-drapeau sera concrétisée au cours de réunions fraternelles au sein de chaque section locale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance par une remise officielle et lors des commémorations au mois de Juin, Juillet et Août prochains.

## CHAPELLERIE LE CABELLEC P LOUAY

et sur tous les marchés de la région  
— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

## TERRASSEMENTS & MANUTENTION TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIKES — COMPRESSEURS  
GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

## E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN  
MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

# Renforcement du recrutement et de l'action revendicative

## Thèmes principaux du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R.

dont le XIV<sup>me</sup> Congrès Départemental se tiendra en Avril 1974 à REGUINY

L'A.N.A.C.R. a réuni, le 8 avril à Etel, son Conseil Départemental en présence des nombreux délégués de ses sections. Après avoir fait le bilan des actions collectivement menées en faveur de l'abrogation et de la mise en ordre des textes concernant la situation du résistant, les délégués ont déterminé des solutions propres à accélérer le renforcement du recrutement, fixé le calendrier des prochaines manifestations patriotiques de juin, juillet et août, jeté les bases de rallyes pour 1974 et fixé la tenue de leur prochain congrès d'avril 1974 à Régigny. Une importante résolution a été adoptée à l'unanimité avant que le Conseil Départemental n'aille se recueillir devant le Monument aux Morts d'Etel.

### RESOLUTION

Réuni en Mairie d'Etel le 8 avril 1973, le Conseil Départemental de l'Association National des Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan, a adopté à l'unanimité de ses membres la résolution suivante :

#### LE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- Analysant le résultat des actions menées depuis le 29 octobre 1972, date de sa dernière assemblée à Pluvigner, prend acte de la commune volonté manifestée avant les élections législatives par les différentes formations politiques de faire aboutir, enfin, leurs principales revendications.
- Félicite ses dirigeants pour l'action menée à cet égard et appelle tous ses membres à redoubler d'efforts, chacun à son niveau, pour obliger le Parlement à concrétiser les importants accords intervenus entre Associations.
- Souligne, que se trouve mis en cause non seulement l'abrogation de toute forclusion, mais la remise en ordre des textes réglementaires et des dispositions législatives qui doivent permettre sans entraves à chaque résistant de faire reconnaître ses services devant toutes les administrations et à l'ensemble de la résistance d'apporter la preuve historique du rôle qui fut véritablement le sien.
- Appelle toutes ses sections à faire preuve de vigilance pour dénoncer toute tentative de réhabilitation de la trahison ou de la collaboration, de quelque façon qu'elle s'exprime.
- Constatant que la dernière tentative de réhabilitation de Pétain s'est muée en sinistre farce devant le pays tout entier, il félicite de sa vigilance le bureau départemental dont l'intervention a récemment permis d'expurger une exposition d'ouvrages laudifiant le rôle sous l'occupation d'autonomistes bretons.
- S'engage à œuvrer avec les autres organisations patriotiques de tous pays pour obtenir le châtimeur de Barbie comme de Touvier et de tous les auteurs de crimes de guerre, imprescriptibles, et tient à mettre en lumière la nécessité de déve-

lopper le plus largement possible les moyens pratiques de sa contribution à l'éducation de la jeunesse, à sa formation civique, à travers la connaissance de l'héritage précieux de la Résistance.

- Constatant avec satisfaction l'élargissement du Comité Départemental et l'augmentation de ses effectifs, il lance un fraternel appel à tous les Résistants du Morbihan à se grouper au sein de l'A.N.A.C.R., qui par sa diversité spirituelle, reflète l'infinie richesse patriotique de la Résistance, une et indivisible, en son combat pour l'avenir, dans la défense de la liberté et de la dignité.
- Arrêtant le programme de ses prochaines cérémonies, de juin à août 1973, il retient le principe de grands rallyes 1974 pour commémorer chaque action de résistance à l'occasion du 30<sup>me</sup> anniversaire de la Libération et appelle d'ores et déjà les sections à en préparer l'organisation.

## BIENVENUE

### à nos Camarades d'Amérique

Après les Soviétiques venus avec nous célébrer le 30<sup>me</sup> anniversaire de Stalingrad, ce sont des soldats Américains qui envisagent de venir nous associer à l'hommage des combats communs de la poche de Lorient et de Saint-Nazaire au cours desquels furent enregistrée la reddition de 50.000 allemands.

L'Association des Vétérans de la 66<sup>me</sup> Division d'Infanterie projette en effet d'envoyer à Lorient, via Paris, une délégation et nous a fait part avec émotion de la joie de ses membres à nous retrouver au mois de Septembre prochain, vraisemblablement le 18.

Le bureau de notre Association qui s'est mis immédiatement en rapport avec le Secrétariat de l'Association Américaine sera prochainement en mesure de faire connaître le programme de la réception prévue dans la région lorientaise, et fait appel dès à présent à tous pour que notre accueil aux Américains qui combattirent le nazisme à nos côtés, soit le plus large et le plus cordial.

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

**STUDIO D'ART**

**L. LE GUERNEVÉ**

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur  
Travaux Amateurs, livraison très rapide

Le Directeur de la Publication : François GUELLO

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 1973

Imprimerie Presse du Morbihan — Lorient